

N<sup>o</sup> 22  
naissance  
de  
Georges  
fort

Par-mil huit-ans quarante-quatre; Le vingt-deux  
jour de sept-brun du soir. y a eu ont eue  
Jean-Louis de la Roche de la commune  
de Fectrey-urbain, Canton de St. Jean-le-Grand  
Departement de la rive. France fontaine d'offices  
de l'Etat de l'Etat. en l'absence de l'ancien le mari  
est Georges, Chêne fort. y a eu ont eue  
en acte commune lequel nous a présenté un enfant  
du sexe masculin, né d'aujourd'hui à six heures  
du soir, de lui dictant et de jeune femme son  
épouse, auquel il a dicté l'acte de son le genre  
de Georges le dite dictation et présentation  
faite en présence de Georges André, marié avec  
Cécile en acte commune, et de plusieurs autres  
à l'acte femme, et propriétaire, domicilié en la  
Commune de Agy-le-Rif, Monsieur Mazeran,  
les quels ainsi que le plus ont dicté l'acte  
après avoir vu le présent acte de naissance après  
leur lecture par en l'acte faite. Paul Georges André  
qui a dicté le dit acte.

Paul Georges André  
Georges  
Fort